Stroudback, Stern & Gumbel. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE. SUCCESSION DE DENNIS TOUHY, No 94,003—Cont Civile de District, Division E:

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR. Contenu d'une Epicerie, No 2263 rue Baronne, coin Philip,

Tous genres de Conterves en boites, Confi-tures Sirop, Mail, Strdin a Pola, Cépos, San-ces, Tomates, Amidon. Cenfa, Beurre, Ruile, Riscutta, Jambons, Cigares, Cigarettes. Ta-bac, Fournitures d'Ecoie, Paniers, Esquets, Articles en Octer, Chandières, Planches à Lawar. Globes de Lampes, Vitrines, Compteirs, Balances, Moulins à Café, Coffre à Glace, une Glacière extra grande, etc.. etc. A L'ENCAN.

Le MARDI, 7 mai '912 à 11 heures A. M., sur les lieux No 2263 rue Baronne, encoignare Sur les lieux No 2263 rue Baronne, enceignure Philip.

DAR STROUDS: CK.STERN& GUMBEL
Ltd., Léonard L. Stern. Encanteur—
vendra en vente problique, aux ci-devantes
lates et lieux, en vertu d'un juzement in et
rendu en Cour ouverte le 18 avril 1912, et signé en Cour ouverte le 24 avril 1912 par
l'Hon. Geo. H. Théard, inge de la Cour Civile
de District pour la paroitse d'Orléans. Division
R. dans l'affaire aux instalée et numérotée, la
propriété mobilère suivantes décrite, à sa-

Tous les effe's mobliers de l'épicerte No 2263 rue Baronne, consistnat en denrèce de tente description, accessoires, etc. suivant in-

Ventaire enregistré.
Conditions an comptan: sur les lieux.
STROUDBACK, STERN & GUMBEL. Ltd. Encanteur,
John P. Sullivan, Arthur Landry, avocate.
26 av-26 28-mai 5 7

ANNONCE JEDICIAIRE.

don de Mme Caroline Myers, veuve de Pater Meid. Succession de Peter Meid.

Peter Meid. Succession de Peter Meid.

Be 99.897. No 96 327 (consolidées)—Jour Civile de District. Division C.

Prepriétés Améliorées et Non-Améliorées à Alger.

Deux Cottages Deubles 323.25 et 327.29 rue Boung, entre l'avenue Pelican et la man Dalaronda.

rue Delaronde. Cettage Double, 430-32 rue Powder, entre la rue Alix et l'avanue Pelican.
Cottage Double, 423-24 rue Powder, entre la rue Alix et l'avanue Pelican.
Terre'n de Choix avenue Whitney, coin de l'avenue Pelican. I'llet Patterson et
LeBenf. meaurant 49'3''6''x120'
Cottage Double avenue Pelican. entre Whitney,
ney et la rue LeBenf
Deux Terrains de choix avenue Whitney,
entre l'avenue Pelican et la rue Patterson,
l'ilet LeBenf,
Annet

A magi Deux Cottages Duub.cs connus comme Nos 225-28 et 230-32 rue Delaronde, entre les rues Seguin et Souny [Les améliorations seniement seront venduss]

TAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL E Ltd.—Leonard L. Stern, encempouril sers vandu à l'emehère publique, MARDI,
le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse
des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre ligné le 4 avril
1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la
Cour Civile de District pour la paroisse d'OrJéans, Division C. dans l'affaire di-dessus inti-

mise et numérotée, la propriété ci-après déerite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, airsi que tous 1. Un certain let de terre, airsi que tous les droits, voise, privilèges, etc., y appartement, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Delaronde. Fowder, l'avenue Pélican et le fieure Mississippi, lequel est connu comme l'ilet No Set laquelle dite partion de terre consistant des parties des lote Nes (11) et (12) dudit llet, et syant une :açade de selxante-trois pieds ense pouces à la rue Bouny et une profondeur sar la ligne du côté le plus près de l'avenue Pélican de cent quatre pieds sept pouces et une ligne, sur le côté le plus près de la rue Delaronde de seuxante-trois pieds sept pouces at une ligne, étant borné dans la-fond sur une ligne diagonale parailèle à la levée. Ledit isorosan en portion de terre étant le tout desdits lets (11) et (12), à l'exception de cette portion morosan on portion de terre étant le tout des dis-lètes (11) et (12). À l'exception de cette portion vendue à la ville de la Nouvelle Oritans, par acte passé pardevant Jas J. Woulfe, notaire, le ler mai 1899, euregistré dans le livre des transfetts 172, folio 359. Les améliorations

transfetts 173, folio 359. Les améliorations eonsistent de deux oottages doubles en bols enverte en ardoises, syant 4 chambres de chaque côté, et connus par les Mos municipaux 323-25-27-29 rue Bouny.

2. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voles, privilèges etc., qui y appartienment situé dans le Cinquième District de metre ville, désigné par le No (21) dans l'ilet Mo (-2) (maintenant l'ilet No 6), lequel est berné par les rues Powder, Alix, Bouny et Pavenue Pelican, ledit lot meeurant en meaure française trente pieds de profondeur entre lignes nayallèles, le tout d'après un plan dres. lignes parallèles, le tout d'après un plan dres-sé par J. A. D'Hémécourt le 18 mars 1842, dépasé en l'étude de L. P. Caire, aocien netai-re en cette ville, comme plan No (22) du livre des plans No (4) Bis. Les améliorations cont commes comme Nos 4.30-32 rue Powder, et

comprehent un cottage simple en bois conver-en ardoises, 3 chambres de chaque côté. eemprenant un cottege simple en bois converen ardoises, 3 chambres de chaque côté.

3. Un certain lot de terre ainsi que tou es les bâti ses et améliorations qui s'y trouvent, gitné dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No ('2), berné par les rues Powder, Bouny, Alix es l'seenue Peinan, lequal de cet désigné par la lettre P aur us devis par John F, Braun, voyer, daté du 12 septembre 1882, annexé à un sote pardevant John Bendernagel, ancien notaire, le 12 septembre 1882, d'après lequel plan ou devis le dit loi mesure, en mesure américaine, trente trois pleds, deux peuvei de face a la rue Powder sur une profondeur de cent cinquante neuf pleds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles et le dis lot est composé du tout du lot No (23) et d'ame partie du let No (24) contigue audit lot (23) eur un lun de J.A.D'Hômécont, voyer, date du 18 mers 1842, déposé en l'étude de L. P. Caire, notaire, dans le livre (4) du livre des plans No 24. Jes améliorations sont connues comme Nos 422-24 rue Powder, consistate n'a cottagejaimple en bris c-uvert en ardoises, 3 chambres de obseque cetts.

4. Un certain lot de terre ainsi que toutes.

4. Un certain lot de terre alnei que tontes 4. Un certain lot de terre alnei que tontes ameliorations qui s'y trouvent, situé dans clinquième Dissurct de cette ville, dans la moitté de l'ilet No (58), borné par l'avenue Minney, la rue Patterson, l'avenue Palloan et la rue LeBenf, d'après un pian de Dansy et Watill, ingénieurs et voyars, le 11 décembre 1909 et annexé à en acte passé pardovant Félix J Puig, nocaire, le les acêt 1910 lequei dit let de terre est désigué comme lot No (3) du dit ilet et formant l'encoignure des avenues Weltiney et Polican, et mesurant quarante meuf piede trois pouces et aix lignes de face à l'avenue Whitney sur cent ving: piede de professe parallèles.

gass parallèles.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec foutes les bâtiases et améliorations qui s'y troavent situé dans le Cinquième District de aste ville, dans la mottle de l'itet Mo (58), bomé par les race Whitney, Pattersun, Pelicon et LeBouf, d'après un pian. « Deney et Wadili, ingfolieurs et voyers. Au'é du 11 décembra 1909, annexé pour référence à un aote, passed pardevant Félix J. cuig, sotaire, le Ier au fi 1910, lequel dit lot de tarre est désigné par le No (E é) et commençant à une distance de sesset viagt pieds de l'encoignare de l'avenue Whitney et meseurant quarante deux pieds six no is a secondario de l'avoir de

nomino suit, à savoir:
Le lot Ne [1] est à une distance de ceu dix
judes du coin de la rae Patternoa et de "avenue
manuel" tembre niede de face a Whitney et meatrant treate pieds de face a Favenue Whitney sur cont sounds et un pieds sept pouces de profesdeur entre lignes

pieds sept vouces de profendeur entre lignes sparalièles.
Le let [2] est à une distance de quarente mant pieds treis pouces eix lignes idn coin de l'avenue Pélicam et de l'avenue Whitney aux cent ving pieds de troi al l'avenue Whitney aux cent ving pieds de vero cadeux certe lignes paralièle.

Deux cottages doubles commus comme 26 228-230-232 rue Delayende, censistant en aux cettages deubles en bois couverts en la doises avant 4 chambres de chaque ré é Les améliorations centement servet, vondues.

Conditions—Comptant. L'acquéreux devant payer pour les actes de venie partier de vant payer pour les actes de venie partier de l'adjudications.

Expression de l'adjudication.

H. E. Humphrey, avecat. 11 avril -11 14 21 26 -mai 5 12 14 -

VENTES A L'EDOAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONOR JUDIOLAIRE. Succession de Donnis Touhy. No 94,003—Cour Civile de District— Division E. Cottage Double qui se ione bier, 1836-38 rue Philip, coin Dryades.

Magasia Simple à deux étages et Résidence 2263 rue Baron e, cein Philip, occupe pendant des années comme épicerie.

A l'Encen MARDI, le 28 mai 1912, à midi, i

la Bourse des Propriétée Fonctères, No 311 rue Baronne. No 311 rue Baronne.

DAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL,
Ltd., Leonard L. Stern. Encanteur.—
A la date et androit ci-dessus mentionnés il sera vendu à l'enchère publique, su "vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 18 avril 1912 e; le jugement signé en Cour ouverte le 24 avril 1912 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division E, dans l'affaire ci-desans intiniée et numérouse, la propriété di-

rolese d Orleans. Division E. dans l'affaire di descus intitulée et numérotee, la propriété ci après déorite, à savoir.

Un certain let de tarre ainsi que les bâtises et améliorations qui s'y trouvent et telle dreits, voies, privilèges, e-rvitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'iet borte par les rues Marais, villeré, Uansi et Iberville [autrefois Douane], désigné par le No huit et mesurant viagi-huit pieds cinq pouces (28°5°] de face à la rue profondeur de cent vingt-sept pieds cinq pouces (28°5°] de face à la rue profondeur de cent vingt-sept pieds cinq pouces (28°5°] de face à la rue profondeur et façade à la rue Philip et Dryades, et mesurant trente deux pieds, quatre pouces de façade à la rue Dryades desquatre vingt dix pieds trois peuces, le tout d'après un devis d'arjentage annexé à un acte de vents par devant M. T Duoros, ancien notaire, à la date du 7 août 1878 Les améliorations consistent d'un cot tage double en bois, convert en aradeless, ayart 4 chambres de chaque célé et connu par les Nos municipaux 1836-35 rue philip. Ladite résidence se loue \$26 par mois.

2. Une certain let de tare privides et de leux devint de face, roles que relative profondeur de cent vingt-sept pieds cinq pouces (28°5°] de face à la rue profondeur de cent vingt-sept pieds cinq pouces (28°5°] de face à la rue profondeur de cent vingt-sept pieds cinq pouces (28°5°) de face à la rue profondeur de cent vingt-sept pieds cinq pouces (28°5°) de face à la rue profondeur de cent vingt-sept pieds cinq pouces (28°5°) de face à la rue profondeur de cent vingt-sept pieds cinq pouces (28°5°) de face à la rue profondeur de cent vingt-sept pieds cinq pouces (28°5°) de face à la rue profondeur de cent vingt-sept pieds cinq pouces (28°5°) de face à la rue profondeur de cent vingt-sept pieds cinq pouces (28°5°) de face à la rue profondeur de cent vingt-sept pieds cinq pouces (28°5°) de face à la rue profondeur de cent vingt-sept pieds cinq pouces (28°5°) de

2. Une certaine portion de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voise privilèges, s-rvitudes et dépandances qui y appartiennent on de qualque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville et paroisse, dans l'ilet No 270, borné par les proisses, dans l'ilet nous de face à la pouces (29° 10°) plus on moins de face à la rue Baronne, vinga-cime pieda (25°) en largeur plus ou moins ans le fond, quatre-vingidix-sept piede plus ou moins an profondeur et façade à la rue Philip, et quatre-vingi-dix-sept piede sur la ligne du côté opposé, le dit lot formant l'encongure des rues Philip et Baronne.

ronne. Les améliorations consistant d'un magasin simple en bois à deux étages et résidence, maintenant copupé comme une épicerie et est connu comme No municipal 2268 rue Baron.

connu comme no municipal 2203 fue baconne.

Conditions — Un tiers on plus comptant, le soide s'il y en a en un orédit d'un an on de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de la dite ven e devant être représentée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossée par lui, portant sept poir cent d'intérêt par ai de la date de l'adquidication jusqu'au paiement, psyable annuellement garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non slienand et toutes les clauses usuel es de sécurité, oinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas que ce soit placé entre les mains d'un avocat pour collection, ladite propriété devant être assurée par

ANNONCE JUDIUIAIRE. VENTE EN PARTAGE. Sophie Imwelde et als vs Louise Imwelde E.

Ducker, et als. No 100,119-Cour Civile de District, Dision A. AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

Magasin de Commerce et Maisen Danziger & Tessier d'Habitation de Choix. 3151 Dauphine, entre Clouet Louisa.

Joli Cottage Double, 3147-49 rue Dauphine, entre Cleuet et

A l'Encan, MARDI. le 14 Mai 1912.à Midi A la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne.

DAR STROUDBACK, STERS & GUMBEL
ITD — Léonard L. Stern, encanteur —
MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la
Bourse des Propriètés Foncières, No 311 rue
Baronnes, en vertes d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le ler avril 1912 et le jugement signé en Cour ouverte le 9 avril
1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge
de la Cour Civile de District pour la paroisse
d'Orléans, Division A, dans l'affaire di-desaus
incitulés et numérotés les propriétés di-abrée

d'Orleans, Division A, dans l'amaire di-desens indiulée et numérotée, les propriétés ci-après décribes, à savoir —

Un certaiu kt de terre, avec les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, qui en dépendent on y appartienrent de queique façon situé dans le Troisème District de cette ville, dans le Troisème District de cette ville dans le Troisème de la cette ville de la ce

ne trente piede de face à la rue Dauphine sur 120 piede en profotdent. Acquis par U. Immelde, le ler mars 1880, C. O. B. 113, folio 60.

Les améliorations cont comme comme No Municipaux 3147-49 rue Dauphine, et consistent d'un deuble cottage avec 5 chambres de chaque côté et se loue à \$ —— par meis.

2. Un certain lut de terrain avec les bâtisses et améliorations gui s'y trouvent, et tous les druits, voies, privilèges et servitudes y appartenent ou en dévendant de qualque façon, attué dans le Toisième District de corte ville, dans le carré boraé par les rues Dauphine, Bourgoane, Clouet et Leuisa, désigné comme let No 5 sur le dit plan de Surgi, et mesure, en meeure américaine 30 vieda de face à la rue Dauphine en 130 vieda de face à la rue Dauphine en 130 vieda de face à la rue Dauphine en 130 vieda de face à la rue Dauphine et consistent d'une résidence et magasin à deux étages, contranat un grand magasin avec bureau, larges vestibules, 8 chambres, bain, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le soids s'il y en a en un ou un et deux ans, devant être représenté par bilies à ordre ou billet à ordre de l'acquéreur proter iusérés au taux de sept pour cent par la ma de l'adjudication insequan pa ement. Les loyers appariemant aux vendeurs jusqués la date du passage de l'acte de vente pardevant Arthur A. Moreno, notaire, aux frais de l'acte de 1912 en plus et en sus du urix de l'adjudication.

Brannteur.

Edgar M. Cahn, Oscar Schreiber A. A. Mo-

Encanteurs.

Régar M. Cahn, Oscar Schreiber. A. A. Mo-11 avril—11 14 21 28—mai 5 12 14



VENTES A L'ENCAN

Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Peter H. Linssen. No 99,698-Cour Civile de District pour le pareisse d'Orléans, Division B. COTTAGE SIMPLE

Près de la rue du Canal, 117 rue Marais, Entre les rues Canal et Iberville. Entre les rues Canal et Iberville.

DAB STROUDBACK, STERN & GUMBEL,

Ltd. Léonard L. Stern. encanteur

FEUDL les G-prin 1912, à m di, à la Beurse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 1er mai 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroiase d'Ordéans, Division B. dans l'affaire el dessus intitules et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique. la propriété el après décrite, à savoir:

Un certain let de terre, avec les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent, sitté dans le

amélieratione qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, situé dans

made et la stipulation de dix pour cent d'hono-raires d'avocat en cas que les dits billets selen: placés en les mains d'un avocat pour collection. L'acquéreur devant payer pour sous certifi. ats, les taxes pour l'année 1912 et pour l'ac te de vente pardevant Geo. J. Untereiner, notaire, an-dessus et en plus du prix de l'adination, et de déposer dix pour ce t du prix d'achat ches l'encanteur au moment de l'adjudant ches l'encanteur au moment de l'Adjudant de l 5 mai-5 12 19 26 - juin 2 6

AMMONUS JUDICIAIRS SUCCESSION DE MEE LIZZIE JEASTIN. No 75,645-Cour Civile de District - Di vision E.

Cottage Simple Elevé. 719 rue Delachaise, entre Caronde-

un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de la dite vene devant être représentée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et endoasée par lui, portant sept pour cent d'intérêt par au de la date de l'adquéreur dioation jusqu'au paiement, payable annuelle ment garantis par hypothèque spéciale et lien du veudeur av la proprieté vendue, avec le pacte de non slienando et sontes les clauses usuel es de sécurité, oinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas que ce soit placé entre les mains d'un avocat pour collection, ladite proprièté devant être transférée au porteur des billeta, et l'acquéreur devant payer au dessus du montant de sou ennère toutes les taxes dues et exigibles en l'amée 1912. Les loyers et revenus de la propriété vendue devant apparteur à l'acquéreur devant payer au dessus du montant de sou ennère toutes les taxes dues et exigibles en l'amée 1912. Les loyers et revenus de la propriété vendue devant apparteurs à l'acquéreur devant payer au dessus due set exigibles en l'amée 1912. Les loyers et revenus de la propriété vendue devant apparteurs à l'acquéreur de la date du passage des actes de ventes les taxes dues et exigibles en l'amée 1912. Les loyers et revenus de la propriété vendue devant apparteurs à l'acquéreur de la date du passage des actes de ventes les factes de ventes les taxes dues et exigibles en l'amée 1912. Les loyers et revenus de la propriété vendue devant apparteurs à l'acquéreur de la date du passage des actes de ventes les factes de ventes les factes de ventes de ventes les factes de ventes devant être déponée chez l'encanteur.

STROUDBACK STERN & GUMBEL. Ltd., Leonard L. de la diste de l'acquéreur de la c let et Baronne. contenant gailerie, vestibule, 6 chambres,

bain, etc.

Condisiens - Comptant. Acte de vente pardevant Meyer S. Dreifus, notaire, aux fraus de l'acquéreur. Dix pur cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDSAOK, STERN & GUMBEL, Ltd.

Encanteurs.

Encanteurs. 12 avril—12 14 21 28—mai 5 12 14

AFFORUS JUDICIAIRE. LE COTTAGE EN BRIQUES

rondelet—
MARDI, 7 MAI 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières,
311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon.
Geo. H. Théard, juge de la suad'a Cour, Div.sion £, daté du 4 avril 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété euivante décrite,

a savoir:
Un certain lot de terrain avec les bâtisses et
améliorations qui s'y trouvent situé dans le
Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bourbon. Ursulines, St.
Philippe et Dauphine, ledit iot commence à
une distance de 30 pieds 3 pouces du coin des incitules et numérotée, les propriétés cirapres decribes, à savoir —

Un certaiu kt de terre, avec les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, qui en dépendent ou y appartiennent de queique façou sitré dans le Trois ème Diatriot de cette ville, dans le Court désigné comme tor No 6 sur un plan de Louis Surgi, daté du 29 ne. Vembre 1838 et déposé en résude de L. T. Caire, notaire, et mesure en mesure américain ne trente piede de face à la rue Bourbon au une provenbre 1838 et déposé en résude de L. T. Caire, notaire, et mesure en mesure américain ne trente piede de face à la rue Dauphine, et containe de la ligne de côté vers la rue Ursulines, de la une seconde profondeur de 66 pieds 1 pou ces 4 lignes sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, de la une seconde profondeur de 66 pieds 2 lignes au la ligne de côté vers la rue Ursulines, de la une seconde profondeur de 66 pieds 1 pou ces 4 lignes au la ligne de côté vers la rue Ursulines, de la une seconde profondeur de 66 pieds 2 lignes au la ligne de côté vers la rue Ursulines, de la une seconde profondeur de 76 pieds 2 lignes au la ligne de côté vers la rue Ursulines, de la une seconde profondeur de 76 pieds 2 lignes au la ligne de côté vers la rue Ursulines, de la une seconde profondeur de 76 pieds 2 lignes au la ligne de côté vers la rue Ursulines, de la une seconde profondeur de 76 pieds 2 lignes au la ligne de côté vers la rue Ursulines, de la une seconde profondeur de 76 pieds 2 lignes au la ligne de côté vers la rue Ursulines, de la une seconde profondeur de 76 pieds 2 lignes au la ligne de côté vers la rue Ursulines, de la une seconde profondeur de 76 pieds 4 pouces de 18 pouces de 18 pouces de 18 pouces de côté vers la rue Bourbon au ligne de côté vers la rue Ursulines et mes Bourbon au une pre de côté vers la rue Bourbon au ligne ans, à l'option de l'acquéreur, la partie de drédit de ladite v-nie derant être reconnue par
des billets à ordre de l'achteur à son pioure
ordre et endessés par lui, portant 8 pour cent
d'intélêt par an depuis la date de l'adjudication
juaqu'an paiement, garantus par lien d'ven
deur et privilèges sur la propriété vendue
avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usue les avec 5 pour cent
d'honoraires d'avocat en cas de procés. La
propriété devant être assurée par l'acquéreur
et la police transférée au porteur des notes;
l'equérent devan payer en pius et en sus du
montant de ron enchère, les taxes aux ladite
propriété dues et surigibles en 1912. 10 pour
cent au moment de l'adjudication. pent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant Joe Lautenschlaeger,

otaire, aux frais de l'auquéreur. 6 avril -6 7 14 21 28-mai 5 7 ANNONUE JUDICIAIRE. Succession de Lisbon Evens ou Evans et Moses Evans et épouse. No 99,997.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

DAB DANZIGEB & TESSIER, U. A.

Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Osrondel 's,

MEBCREDI, LE 15 MAI 1912,

à midi, a la Bourse des Propriétés Foncières,

311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère
publique, an vertu d'un ordre de 'Hon. F.

D. King, juge de la suedite Cour, Division B,
daté du 12 avril 1912, dans l'affaire di-dessus

intituiée — Un a riain lot de terrain dans le carré No 1, Un a riain lot de terrain dans le carré No 1, Tunisbur.; Cinquième District de le Mouvelle Orléans, compris entre la chemin public et les rues Homer, Orléans et Orléans, désigné par le No 18 et meeure 29 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Homer aux 115 pieds en prefendeur entre lignes parailèles. Conditions—Au comptinh, 10 pour cent au momant de l'adjudication. Acte de vente de vant à J. Cahill, notaire, aux frais de l'ac-quéreur. quéreur. 14 svril—14 21 28 - mai 5 12 14 Succession de Mme Mary O'Brien.

OUR OFFILE DE DISTRACA POURT. A Parcisse d'Orléans - No 99 520 - Division B-Avia est par le présent deune aux s'enciers de sette succession es à toutes au les parciens et à toutes au les parciens et à toutes au les parciens et à l'entre parciens de la partie de la special votice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms 33 a year: four months 31. Sold by all new adalers. Without charge, in the Scientific control of any scientific journal. Terms 33 a year: four months 31. Sold by all new valents. Sold by all new valents of course of the conformement and it compts. Par order de la Course Course of the Cour

VENTES A L'ENCAN.

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE. Lot pour Construction Spleedidement Situé dans le Septième District. Succession d'Ulysse George et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 100,45. DAR WILL J. MORGAN, Encanteur-

Bureau 381 rue Carondelet...JEUDI. le 30 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, \$11 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de Cour, daté et algné du 23 avril 1912, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Divison B, dans l'affares chiesens intitulée et numérotée. esqui m's été afressé, la propriété suivante décrite, à savoir...

Un certain lot de terrain situé dans le Septième District de cetts ville, autrefois ville de Cagréliton, dans le carré 92 A (numéro actuel No 247) lequel est borné par les rues Septième, austiclement Hickory). Cohn, Washington (maintenant Fern) et Burdette, fedit lot cet désigné sur un plan dressé le 2 janvier 1871 et attaché à un acte passé devant Ernest Commegé, e, ancien netaire, le 2 ianvier 1871, par le No cinq, et mesure 30 pieds de face à la rue Burdette, sur LvO pieds de profoudeur entre lignes parallèses. fondeur entre lignes paral·èles.
Conditions—Comptant. Taxes de 1912 et acte de vente devaut W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur 10 0 0 demandé au moment de l'adjudication. Juo F. Tobin, R. B. Logan, avocata. 28 avril—28—mai 5 12 19 29 30

ANNONOR JUDICIAIRE

Successions de Moses Hopkins, Elizabeth Hopkins

et Mary Jane Hopkins. No 100,009—Cour Civile de District, Parousse d'Orléana.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, Cour Civile de Distriot, pa:oisse d'Orléans, je vendrai le JEUDI. 9 mai 1912 à midi à la Baurse des ventes à l'enoan. 311 rue Barcune, sans limite

JEUDI. 9 mai 1912 à midi à la Bourse des ventes à l'encan. 311 rue Barrine, sans limite ou évaluation, la, propriété suivante décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain dans le Fecond district de la Nils Oriéace, dans le carré borné par l'avenue Carroliton, les rues David. Toulousejet 8s Pierre lequel lot est désigné par le numéro 28 sur un plan par Pequet & Crampon, déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme pian No 49 et mesure 29 pieds de face sur la rue Toulouse, sur 153 pieds 2 pouces en profordeur entre lignes parailèles C. O. B. 98 foite 530.

2. Un certain lot de terrain dans le même district et carré que la celui décrit di-dessus et désigné par le 30 29 et mesure 29 pieds de face à la rue Toulouse sur 153 pieds 2 pouces en profondeur sur la ligue de crité le divisant du lot No 28—153 pieds, 10 pouces et 4 lignes en profondeur sur l'auire ligne de côté et 44 pieds 3 pouces et 6 lignes en largeur en arrière C. O. B. 1031 foi. 108.

Conditions—Un tiers on plus comptant, le soide s'il y en a en un et deux ans, billets à ordre avec lien du vendeur portant huit pour cent d'intérêt par au avec toutes les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 et payer pour l'acte, de vente pardevant Rolla A. Tichenor, notaire, e' déposer dix pour cent du prix d'achat sur adjudication avec

djudication avec WILL J. MORGAN, Encanteur, Bureau Meteor Realty Co., 331 rue Carondelet. 7 avril—7 14 21 29—mai 5 9

Attrayant Cottage Simple retiré.

6 chambres, Bains, Gas, Etc. 2213 Rue Marengo.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civite de District, dans la Re No 99,536 —Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division — Mme Minerva Childa, vouve de Joseph M. Muir ve William E. Muir et al., je vendrai le JEUDI, 9 mai 1912, à la Bourse des ventes à l'encan, No 311 rue Baronne, à midi sans limits ou évaluation, la propriété des ventes à l'encan. No 311 rue Baronne, à midi, sans limite ou évaluation, la propriété suivante, décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain situé dans le Sirième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Marengo, David, Général Taylor et Green [ou Liberté]. Ledit lot est désigné par le No 4 sur un croquis privé annexé à un acte de vente passé devant Jeff C. Wenck, notaire, le 10 mare 1897, suivant lequel croquis ledit let mesure trente pieds [30] de face a la rue Marenge sur cent vingt piede [120] de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus au comptant, le solde s il y en a en un et deux comptant, le soide s il y en a en un et deux ans. Bil ets à ordre avec lien du vendeur, porans. Bil. ets a orofe avec lien du vendeur, por-tant huit pour cent d'intérêt, avec clauses de écurité habituelles. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 et vayer pour l'acte de vente devant Charles I. Denechaud, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat après adjudication

WILL J MORGAN. WILL J MORGAN,
Encanteur.
Buresu Meteor Realty Co.,
331 rue Carcadelet.
A. J Hossi, John Watt Duffy, avocat.
7 avril—7 14 21 28—mai 5 8

ANNONCES JUIDICIARES

VENTES PAR LE SHERIF TREORDE PONORATE

Vente de Propriété de valeur amélio. ree du Troisième District. Portant le No Municipal 1231 rue Port. Entre les rues Marais et Urquhait (dans le

carré rue St. Ferdinand.) Mme Mary F. Adams Hall vs Mme Wm. Schulingkamp, épouse d'Emile Hirachberg.

Mme Mary F. Adams Hall vs Mme Wm.
Schulingkamp, éponse d'Emile Hirachberg.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Oriéans. No 99,130—En verts
d'un writ de saisis et vente à moi adressé par l'Honorable Oeur Civile de
District pour la parciase d'Oriéans. dans
l'affaire ci-deseus initiuiés, je procéderal à la
rente à l'emohère publique, à la Bourse de
Proprietés Foncières, No 311 rue Baronne,
entre les rues Union et Gravier, dans lo Premier District de oeste ville, JEUD1, le 9
mai 1912, à midi, la propriété d'après déorite, à sevoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et amélierations qui e'y trouvent et sous
les droits voies, privilèges et servitudes qui
em dépendent, en y appartiement, de quelque
façon atiné dans le carré 486, borné par les
rues Port. St Ferdinand, Urquhart et Marais,
antrefois Morales, latite propriété étant entièrament décrite et désignée par la lettre "C" sur
un plan dressé par Kirkland et Théard, ingénieurs civils et vyers, daté du 12 avril
1901 et annexé à un inventuire pris dans la
succession de Mme Mary T. Muir, No ét 647
de la Ceur Civile de District par Charles T.
boaiat, notaire, le 12 avril 1901, une copie du
quel est annexe pour référence à un acts devaut
P. M. Milner, notaire, le 11 juin 1901, ledit
lot syant suivant le dit plan les mesures suivantes, à cavoir : commençant à un point à
cett pieds (100) du coin des rues Pirt et Urquhart le dit lot mesure vingt huit pieds (28)
quatre pouces de face à la rue Port, aur une
préfondeur de cent tronte et un pieds, sept
pouces sur la ligne la plus proche de la rue
Marais, divisant ledit of Cdu lot B, camme il
est témontré vur le dt. plan et à di lot a les
mesures suivat tes sur le côte le plus orès de
la rue Urquhart, d'ou lot a cur profondeur de
soirante huit pieds deux pouces sur une ligne
parallèment avec la rue Urquhart, de là
quinse pieds neuf pouces sur une ligne parallele avec la rue Port et dans la direction de la
rue Urquhart, d'ou une autre profondeur
de treute-quatre pieds trois pouces sur une

loi mesure vings-num-la ligue du Gud.
Saisi dans l'affaire cl-desens.
Conditions-Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du priz d'sohat.
LOUIS KHOP. LOUIS KEOP,
Sherif civil de la percisse d'Oriéane.
Rall, Meuros, Leman & Leverich, avocate
pour la d'amandarene.
Gavril -6 12 19 25-mai 3 9

VENTES A L'ENOAN.

Ramsey & Danziger

ANNONUE JUDICIAIRE.

408-410-4:6 rue Carroli, Grande Bătiase en briques, à deux étages, contigue à la De Sote Hotel, Bourse des Coutracteurs et Négouants, Interstate Electric Co., etc.

514-16 rue Chartres, Bâtisse en briques, i quatre étages, contisue au Paleis de Jus-lice, maintenant q'un million de doilara. Hôtel St Louis, etc. 1318 rue Bienville encoignure Liberte, B4

tisses en bilques, à trois étages, suscep-tibles à de grande revenus. 125-37 rue N. Broad, près de Canal, Grand Résidence Double à deux étages. 123 rue Ford Breat, previnant, Grande Ré-sidence Simple, à deux étages.

230-22-24 rue N. Liberté, près de la rue du 111-13-17 rus S. Robertson, près de la rus du Cana: propriété triple pour placement, à deux étages, 120-22 rue S. Rotertson, Mairon Double reti-rée à deux étages. 125-27 rue S. Robertson, près de la rue du Canal, Maison Double à deux étagés.

2653-55 rue Gravier, Cottage Double-121 rue S. Bobertson, Résidence Simple à deux étages. Dans l'affaire de la succesion de Frank Sharp. No 99,713—Cour Civile de District pour la Pareisse d'Orléans, Division "E."

Rus S. Robertson, près Canal. Terrain vacant.

No 99.713—Cour Civile de Distriot pour la Pareuse d'Orléans, Division "E."

DAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. RAMIEY, Encasteur—Bureau 3&1 rue Carondelat. JEUDI. le 23 mai, 1912. a midi. à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'suchère publique, en vertu de et conformément à un ordre dais et signé du 17 avril 1912 par l'Honorable Geo. h. Théard, juge de a suedite cour, division "E." dans l'affaire intitulée et numérotés, et à moi adressée, la propriété oi après décrite, à savoir:

No 1—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dévendances y appartenant, situé dans le Deuxième Olatrict de cette ville, dans l'ist borné par les rues Chartres, St. Louis, Toulouse et Vieille Levée (maintenant Decatur), commençant à une distance de quatre vingt-seize pieds dix pouces de l'en oignure de la rue St. Louis et mesurant tren e-quatre pieds trois pouces de face à la rue Chartres sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur de cent quatre pieds neuf pouces, et du côté vers la rue St. Louis une première profondeur de cent quatre pieda neuf pouces, de là il se rétrécit vers la rue Toulouse une distance de cese pieds sept pouces et quatre lignes et a une deuxième profondeur de la regeur dans le fond.

Les amélierations sont connues comme les Mos municipaux 514-16 rue Chartree, consis.

d'un cottage double ayant trois chambres de chaqte côté, et deux chambres dans le fond. No 3—Une certaine portion de terre avec tontes les baileses et améliorations, qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y ap-pa, i ennent aitné dans le Deuxème Distrius pa. tennent atta dans le Deuxème District de cette ville, daus le carre No 364 borné par les rues Broad et Canal avenues et la rue Lerville (autrefois Donane) et la rue White, dé-gné par la lettre "C" au un cert ficat d'arpentage daté du 17 novembre 1890, dressé par D E. Soghera voyer en cette ville, annexé pour référence à un acte de vente par langlinais, tale, à Gaudet, passé pardevant M. V. Dejan, actaire, le 28 decembre 1890, et devint être pris à un point de distance, trentequaire prede neuf pouces et six lignes de l'encoignure de l'avenne Broad et de la rue Iberville (autrefois Donane) et mesurant d'après ledit devis en mesure américaire, trente-hait pieds quatre rouces et quatre lignes de face sur ladite avenne Broad, la même mesure en largear dats le fond par cent vingt trois pieds six pouces et une ligne en profondeur eur la ligne de coté No treze, le plus pies de la rue Iberville (autrefois Donane) et cent vingt trois pieds pieds ouse pouces et de la rue prefense de la rue lignes couse pouces et de la rue prefense de la rue lignes conse pouces et de la rue respective (autrefois Donane) et cent vingt trois pieds conse pouces et de la rue respective (autrefois Donane) et cent vingt trois pieds conse pouces et de la rue respective (autrefois Donane) et cent vingt trois pieds en profondeur en la lignes en profondeur piede onse ponces et de 1x ilgnes en profondeur sur la ligne de côté du co quinzo vers l'avenue Canal; le ditlot "C" comprenant l'en-tiè e propriété connue comme (vielles terres) No 16 et 16 1/2 rue ou avenue Nord Broad. Les améliora tons connues comme numéros municipaux 135-137 rue Nord Broad, consismunicipadx 133-137 rie Note Broad, consistent en une maison douple à deux étages contenant environ 12 chambres de chaque côté. No 4—Deux certains lots de serrain, ainsi que es l'aties et améliorations qui e'y-trouvent, et toutes les dépendances qui y app retiennent, a tués dans le Premier District de tiennent, a tués dans le Premier District de octte ville, dans le carré borné par les rues Broad. White, Canal et l'avenne C'eveland, autrefols rue Gasquet, et désignée par les Mos seize et dix- ept sur un plan et bli par L. W. Brown, voyer, date du 12 août 1886, annexé a un acte passé devant Andrew Hero Jr, notaire, le 4 octobre 1886, et mesurant comme suit, à savoir: Lot No seize, treute et un pieds trole pouces et une l'are de fa e à la rue B oad, comt quatre ving'-onze pieds un pouce de profondeur sur la ligne de côté vera le lot No quinze, o-ni quatre-ving -onze pieds de prefondeur sur la ligne du côté vera le lot No quinze, o-ni quatre-ving -onze pieds de prefondeur sur la ligne du côté voir le lot ûn quinze, o-ni quatre-ving -onze pieds de prefondeur sur la ligne du côté en lot No dix-spt et trensur la ligne du de e u lot No dix-sept et trente-et-un pieds tros pouces de largeur en arrière; et ie iot dix-sept trente-et-un pieds
irols ponces et une ligne de face à la rue
Broad, cent quatre vingt-onse pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot co seix-et
o nt quatre-vingt-onze pieds neuf pouces et
sept lignes de prefondeur sur la ligne de côté
du lot rio dix-huit et sur less précélentes lignes en arsière des lots Nos vingt-et un et
vingt-leux, et trente-et-un pieds trois pouces
de largeur en arrière.
Les ameliors ions connues comme le No municipal 123 rue Sud Broad consistent en une
maison simp e a deux étages façade en briqu s, environ quinze hambres grands écurie,

maison simp e a deux étages façade en bri-qu s, environ quirze hambres, grande écurie, hangar, etc., prises d'eau et d'égouts. 5 Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes—les bâtieses et a éliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier Distritt de cette ville, dans le carré No 230, borné par les rues Carro I, Pirdido. Poydras et Caron delet sur un pian de Brank H. Waddill, is 19 avril 1912 anivant legnel nian ledit lot ou deist sur un pien de Frenz ... Waduli, le 19
avril 1912, suivant lequel pien ledit lot ou
parcelle de terrain meeure trente neuf piede
un pour et pas de ligne aur la rue Carroil la
même largeur en arrière sur une profondent
63 piede neuf poucos entre lignes égales et pa-

Les améliorations sont connues comme Nos

municipaux 408-le ru- Car.oll sur l'arrière de l'Hôtel De Soto et consistent en une bâtisse en l'Hôlei De Solo et consistent en une bâtisse en briques à deux étages.

No 6— Un certain morceau ou rarcelle de terrain, avec toutes les bâtisses et amélio ations qui s'y trouvert, et toutes les dépendances qui y appartiennent eius dans le même carré que le precéden sur un plan de Frank H Waddill, da é du 19 avril 1912, auvant le molle le dite propulle on morceau de trecarré que le precèden sur un pian de Frank H Waddill, da-é du 19 avril 1912, auvant le quel plan, ladite paruelle ou morosa de tarrain meaure vingi-sept piede dix pouces de face à la rue Carreil. même largeur en arrière sur soixante-tious pieds n'aff pouces et pas de ligne en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme un méro munipal 416 rue. Carreil consistent en une bâtis-a simile en briques à deux étages. No 7 Un cert vin lot de le re, ainsé que les batisses et améliorations qui a'y trouvent et teutes les dépendances y appartement, situé dans le Denxième D striot de cette ville, désigne par a lettre A de l'ilet. No 139, borné par les rues Bienville, Frankim, Liberté et l'berville, sur « devis annexé et certificat d'arcentage daté du 14 mars 1912, signé par Walter J. Beghers, dépu é-voyer de ville, d'après lequel appartage ledit let mêmre ving: sux pieds neuf pouces de face à la rue Bisnville sur une profondeur et lagade à la rue Literté de cent vingi-su; pieds, et d'une profondeur au ligne du oôté opposé le séparant du lot no deux de cent sept piede, de là il s'élargit à un angle droit, sur une tigne parallèle à la rue Bienville de dix sept piede, un pouce, de là il y a une deuxième profondeur de vingt piede au rune ligne parallèle à la rue Liberté, et es évand à la ligne du fond, laquelle ayant quarafite quatre piede, six pouces at trois lignes, lequel dis lot de terre forme l'encoignare des rues Bienville et Liberté, et est ou pouce de la lot out du lot original No huit.

Les améliorations sont connues par le No municipal 1318 rue Bienville encoignure de municipal 1318 rue Bienville encoignure de Les améliorations sont connues par le No-municipal 1318 rue Bierville encoignure de

municipal 1318 rus Bio ville encoignure de la rue Liberté, consistant d'une bârisse en heiques à tois étages et ayant envi on 24 chembres.

Au 8—Une certaine pertien de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y treuvent et toutes les dépendances que y appar lement désignée par la lettre "H", dans le même district et ilst que la propriété et dessus et dernièrement désirte, démontré sur l'arpentage annexé et deseus pour référence. D'après lequel arpentage la dite pertien de terre mesure treute sept pleds huit pouces et six jignes de

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Danziger

face à la rue Liberté, trente-sept piede dix pouces et une ligne en largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot "A" de quarante quatre piede six pouces et truis lignes et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de quarante cinq piede dix pouces et quatre l gnes. Ladite portion de terre étant composée de la portion du devant du let oriçinal No neuf et d'une portion du lot original No huit.

Les améliorations sont connues par les Nos municipant 2 20 2 2 2 4 rue N. L'hans

municipeux 230 22.24 rue N. Liberté, consistant d'une rangée de maisons.

No 9. Trois certains lois de terre ainsi que soutes les bâtisses et amé forations qui s'y trouvent et toutes les dépandances qui y appartieumant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carial, Robertson, Gasquet et Claborne, désignés par les lettres E. F et G aur un croquis on pian [d'arpentage étab i par L. J. Fremesux, ingénieur civil. daté du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Haro Jr., notaire en cette ville, le 9 mai 1889 Lesdite lots s'adjoignent l'un l'antre, et ceux désignés par les lettres E. devant Andrew Hero Jr., neteire en cette ville, le 9 mai 1889 Lesdite lots s'adjoignent l'un l'antre, et ceux désignés par les l'tres E et F mesurent chaoun quanse pieds trois pouces oinq ignes de face à la rue Robertson sur soixante-douse pieds huit pouces une ligne de profondeur entre ligne parallèles, et le lot G mesure quinze pieds trois pouces six lignes de face à ladite rue Robertson par soixante-douse pieds huit pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit let "G" est borné sur ic côté vers la rue Gasquet (mantenant Cieveland) par une ailée de cinq pieds trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Robertson, et lesdits lois E, F et G sont bornés en arrière par une ailée de dux pieds et onze peuces de largeur et trente-qua tre pieds six piuces et quatre lignes de les côté du lot "G," et lesquelles dites ailée sur le côté du lot "G," et lesquelles dites ailée sont communes à piusieure lots les bordant.

Les amélierstions cont connues comme Mos municipaux 111-113-117 rue Sud Robertson et consistent en une rangée d'aubitations tri piec, à deux étages contenant nuite, a sir chambres champes d'aubit hour ces est chambres champes et du huit huit che sur les contenant nuite, a sir chambres champes d'aubit her sere

chambres chacuse ou dix huit chambres en tout.

No 10—Deux certains lots de terre, ain i que toutes les bâtteses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiement, situés dans le Pr.mer District de cette ville, dans le carré borné par les rues Us. al. Robertson, Tilere et l'aveaus U eveland, autrefois Ga quet, dèsignés par les N s deux et trois sur un pisa dressé par C. A. Hedin, voyer, daté du 20 février 1850, et déposé comme plan No 107 en l'étude de James Graham, aocien notaire en cette ville; leedits lois s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun vingt-deux pieds et 5 lignes 1/2 de face à la rue Robertson sur cont vingt-deux pieds au ponces et aix lignes de profondeur, entre lignes, en mesure américaine, et sont chambres chacune on dix buit cham res en pisds un ponces et six lignes de profondeur, entre lignes, en mesure américaine, et sont borrégin arrière par une aliée de six piods de largeur et communé auxdits et autres lots suivant ledit plan.

Les améliorations Nos municipaux 120-22 rue Sud Robertson consistent en une maison double en bois à deux étages, toit en ardoi, ecs, retirée contenant environ six coambres de haceaché.

dans le fond.

Les amélierations sont connues comme les Nos municipaux 514-16 rue Chartree, consistent d'un contacte en briques à quatre étages, ayant magasin passage pour voitures et onviron vingt chambres.

No 2—Un certain lot de terre ainsi que les bâtiasses et améliorations qui s'y trouv-nt, et tentes dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans liét No 555, borné par l'avenne Tulane (autrefois rue Commune). Broad, Gravier et Dorgenois, ledit lot étant désigné par le No vingt cirq en un plan de subdivision du dit liet en quasant de-quatre terrains, par J. A. D'Hemécourt, voyer, daté du 10 juillet 1890 et annexe pour référence à un acte de dépôt passé pardevant N. B. Trist, notaire. Le 28 octobre 1890 et meurant d'après cela trente pieds de face à la rue Gravier et ou run profonder entre il gues parallèles de cent vingt-deux pieds treis pouces et cent l'appes plus on moins de proton deu rentre lignes parallèles et est borné arr la ingene parallèles de cent vingt-deux pieds treis pouces et sept lignes.

Les méliorations sont connues par les Nos municipeux 2653-55 rue (ravier, conseient d'un coutage double ayant trois chambres de chaute côté.

double en bois à deux étages, tôtt su ardoi, de, haque côté.

No 11—Un certain iot de terrain ainsi que les bâtiases et améliorations qui s'y trouvent et coutes dépendances qui s'y trouvent, et cette ville, dans l'eu toutes dépendances qui s'y trouvent, et cette ville, dans l'eu toutes dépendances qui s'y trouvent, et cette ville, dans l'eu toutes dépendances qui s'y trouvent, et cette ville, dans l'eu toutes dépendances qui s'y trouvent, et cette ville, dans l'eu toutes dépendances qui s'y trouvent, et cette ville, dans l'eu toutes dépendances qui s'y trouvent, et cette ville, dans l'eu toutes dépendances (et amélioration gui s'y trouvent et coutes dépendances qui s'y trouvent, et cette ville, dans l'eu toutes dépendances (et amélioration gui s'y trouveut et coutes de meural par la Hiettre dans le cette ville, dans l'eu toutes (et au da les hâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartientent toutes les dépendances qui y appartientent les russ les fremier district de cettre ville, désigné par le lot No hu s dans le carré boné par les russ Robertson, Cialborne, Calon I et Cleveland, autr-fois Gasquet, sur un plan par Frederick Wilkinzon, voyer, le 18 mars 1839, déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire, et mesure en mesure amélicaine vingi-six pieds sept et 32 1/2/100 de pui se de face à la rus Robertson par une profondeur de cent-vingi-sept pieds dix et 70/100 d. peuces, entre lignes parallèles.

Les améliorations sout connos commo le No municipai 121 rue Bod Robertson-consistant dune fésicence simple à deux étage. les tatisses et amélioratione qui s'y trogrent No municipal 121 rue Sud Ecoermon-consis-tant d'une résidence simple à deux étage ayant vestibuls et environ huit chambres. No 13—Un certain lot de terrain, encemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trop-vent et toutes les dépendances qui y appar-ti-nanent, etué dans le Premier District de cetti-nnent, situé dans le Premier District de cette vii.e, dans le carré borné par les rues Kobertson. C.eveland. (autrefnis Gasquet Ciaiborne et Canal. et mesurant d'après un devis
annené à un acte passé pardevant é. H. L. w.s.
ancien notaire, drossé par W. T. Thompson,
ingénieur civile et voyét, dats du 19 décembre 1848, vingt-six pieds cept pouces
et six lignes de face a la rue Mobertson eur
nne profundeur de cent de :x pieds neuf pou
ces, entre lignes parailèles, tout en mesure
américaine, s'écendant au fond à une allée de
trois pieds de largeur en commun audit let et
autres.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 125-29 rue S. Robertson, comsis-tant d'une résidence double à deux étages, contenant environ six chambres de chaque Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option desdits acquéreurs, et la balance s'il y en a, en une t éenx ans, en billets des dits acquéreurs, portant dats égales avec l'adiquication, avec sept pour ceut d'intérêt par an de la date jusqu'au palement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur aur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assur auco, etc. Les acquéreurs devant aven mer au dessus et en plus du prix de l'adigidication les taxes de 1912, les loyers ne devant appartenir aux accuéreurs qu'à partir de rant appartenir aux acquéreurs qu'à partir de

devant être exècutés pardevant Alfred D. Danziger, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 Olú de dépôt requis au moment de l'adjudi-Polix J. Dreyfous, exécuteur testamentaire. Edgar M. Cahn, avocat pour l'exécuteur. 21 avril-21 28 mai 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE BANS LIMITE OU RESERVE. Emplecement de Commerce Occupé comm Epicerie, Buvette et Résidence.

No 2729 rue Perdido, près Broad. Succession de Mary Olivier Brady, épous de Thos M Duffy. No 99,905-Coar Civile de District, parolane d'Orléans-Division B.

DAB RAMSEY & DANZIGER-C. A. Ramsey, Encanteur-Bureau 341 rue Caronde'et-MARDI, 21 mai, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronns. Premier District de cette ville, il seta vendu à mier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformement à un ordre daté et signé du 19 avril 1912, per l'Honorable Fred. D. King, inge de la susdite Cour. Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée et qui m'a été adressé, les propriétés mobilières et immobilières suivantes, à savoir—
Un certain int de terrain avec les bâtisses et améliorati ne qui s'y trouvens, situé dans le Premi : District de cette ville dans le carre borné par les rues Perdido. White Gravier, Broad et l'allée Jane, désigné o mms lot No 8 aur un croquis sanexé à l'inventaire pris dans le sur un croquis sanexé à l'inventaire pris dans la suco seton de François Lacroix. par A. J. Le Pice, netaire, le 7 janvier 1895. Le dit lot meaure plus on moins trente et un plede 9 pou-Le Pice, netaire, 18 7 janvier 1895. Le dit lot mesure plus on moins trente et un pleds 9 pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt pieds de face et prefondeur à l'aliée Jane sur quelle rue et allée il forme le coin, étant la même propriété a quise par Thomas M. Duffy, de Peter G. Riddel, par acte passé devant W. H. Pascoe, notaire, le 27 octobre 1907, enrégiairé dans le livre des transferts 230, folio 296.

296.

Aux même lieux et heures, il sers vendu tous les effits de meusge et effetsmobilers, au ivant inventaire en ceci.

Conditions—r'our les effets mobiliers comptant, pour immeubles, moitlé ou plus comptant, le solde s'il y en sen un ou un et deux ans, à l'eption de l'acquéreur; is partie à crédit de ladite voute devant être attestée par des billots à ordre de l'acquèreur et à son propre ordre et endossés par lui, portant huit pour cont 'intérêt par an. p.yé an messiement depuis la dats de l'adjudication et garantis par hypothèque e écale et lien de vendeur et privilège sur la pròpriété vendus, avec pacés de non alienande et toutes les chauses de sécurité nanelles. Dix pour cent honoraires d'avocas en cas de procès, tadite propriété devant être assurée par l'requêreur et la police d'as urance transférée au porteur des millets. L'acquèreur de vant p-yer en plus et en sus da son enchère toutes les taxes qui sont dues et «xigibles peur l'année 1912; sots de vente aux frais de l'acquèreur devant être passé devant Braste Vidrine notaire. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

W. H. Pascoe, avocat. billets & ordre de l'acquereur et à son propre

an moment de l'adjudication. W. H. Pascoe, avocat. 20 av -- 20 31 38 -- mai 5 12 19 21

VENTES A L'ENCAN.

Onorato.

ANMONUE JUDIULA (RE

Cour Civile de District, paroisse d'Oriéans. Division A .- No 97.737.

SUCCESSION DE Mare MARIE TARRIS.

Vve par premier mariage de Charles Soupenne et par second mariage de Bernard Cazere.

N VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour N VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Or. léans, Divisiem A, dossier No 97,747, dans l'affaire intituiée Succession de Mus Marie Tattisses, veuve en previer matiage de Charles Soupenne et par second mariage de Berraid Casere, ledit ordre daté et signé du ler mai 1912 et adressé à J. L. Onorato, les-cantent, l'offrieri en vente à l'enchère publique. à midi, JEUDI, le 6 join 1912, à la Beurée des Propriété Foncières, 311 rue Earonne, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir is propriété foncière d'après décrite, à savoir

Un certain lot de terrain aitué dans le Second District de cette ville, dans le carré berné ter les rues Ste Anne, Roman. Oriéans et Frieur, désigné par le numéro sept aur un plan drassé par F. N. Tourné, daté du 5 mars 1851, et dépec seus le 52, en l'étude de A.E. Bienvenn, ancien notaire de cette rille, et désigné anai par le numéro sept sur un croquis établi par F. N. Tourné, daté du 31 mars 1885, et annezé à un acte pasié le 7 avril 1895 devant Oscar Drouet, notaire, lequal di lot mestre en mesure américaine vingt-six pieds quatre pouces [26 4"] de face à la rue Ste Anne, soixante-quinse pieds onse ponces cinq lignes et demie [75 11" 51[2"] sur le côt' le plus proche de la rue Boman, et soixante seize piede un souce et deux lignes (76 1" 2"] de profondeur sur la ligne de division du lot numére six.

deur tur la ligne de division du lot numére aix.

Les améliorations consistent en un cottage simple à ofinq chambres connu comme numéro 1910 rue êts. Anne.

Socsed. Una cortaine parcelle de terrain située dans le même District et flet que le lot cu dessue décrit, laquelle parcelle de terrain est une partie du lot désigné per le numéro six sur le pian et le croquie précitée de F. N. Tourné et mesure dix-sept pieds dix peuces (17' 10'') de face à la rue Six-anne sur soltante-seize pieds deux pouces et six lignes (76 2''6'') sur la ligne de côté la plus proche de la rue Roman et adjoignant le lot numéro sept.

Les availlements de deux pouces et six lignes proche de la rue Roman et adjoignant le lot numéro sept.

mero sept.
Les ameliorations consistent en un cottage Les améliorations consistent en un cottage simple contenant quarre chambres et perte le numéro manicipal 1912 rue 5te-Anne:

Conditions — Un tiers on plus comptant, le solde, a'il y en a, en unjorédit d'un on un et deux ans, à l'optiox des acquéreurs représenté par billets à ordre des acheteurs, perhant in étét au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis per pypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège et toutes les clauses de sécurité tauelles sur les perfités respectives incluant les hon praires d'avocats, au taux de 5 0,0 en cas de procès pour exiger l'annulement de la note ou des notes ou une partié de celle-ci. La propriété devant être assurée conment de la note ou das notes ou une partie de celle-di. La propriété devant être assurée contre les risques d'incendie jusqu'an paiement inai da billet ou des bilists et la police d'asent rance transférée au porteux ou porteurs des dites notes : l'acquéreur devant assumer les tares de 1912 au dessus et en plus du prix de la signature des loyers que depuis la date de la signature des sotes de vente et devra déposer avec l'encanteur dix (10 0/0) pour cent (ne portant ni interêt, ni penait é) du prix els vente au mement de l'adjudication avec l'encanteur. Les actes de vente perdevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Encantens, 910 rus Gravier. Emile Pemés. avecat. 5 mai - 5 12 19 26 - inin 2 6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Marie Basazzo.

Seccession de Marie Basazzo.

[OUM JAVILE DE DISTRUT pour la parrolese d'Orléans. En 99.615 — Division B.

— Avis est par le présant danné aux evénuers de cette succession et à teutes sucres poison ne autoresées d'aveir à définire, dans les dix jours qui enlyseas la présente notification les raisons (s'ils au ons on peuvent en avoir; pour lesquelles le compte final présenté par Janes, P. Cordill, administrateur de cette succession et les fonds distribués conform ment audit compte. Par enfr. de la 70 . THOMAS CONNELLE, Greffier — C. C. Friedrich, avocat.

27 avril—27—mail 6

Succession de Théodore Arnemana COUR CIVILE DE DINTRICT peur à Pa-reisee d'Oriéans—Ne 98,971 — Division C.— Avis est par le présent donné aux creen ciers de cette succession et à toutes aux irreen connes intéresées d'avour à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquoises je compte final présente par Mms Charles Weiff, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuve et hemainsuccession, ne serant pas approuve et homelo-gué et les fonds distribués conformément

Succession de Mme Catherine Eckert

audit compse Par erdre de la Ucor, THO-MAB CONEFLL Gredie: F. Bivers Bich-

rdeen, svorst. 26 svril—26 30—mai 5

Schleich. OOR CIVILE ME DISTRICT pour la pae pette succession es a toutes autres perdix forms qui amivront a présente notifica-tion les raisons (s'ils en ons ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte fiais pré-sente par G. G. Kronenberger, exécu-teur testamentaire de cette succession, na serait pas approuvé et homologué et les fonds distribuse conformament and roupts. Par conditions de la Unit, THOMAS JONNE.... GreetleJames Boyd G innage, avocat. 30 avril -30 ...ma: 4 9

Succession de Christine Frombehrend, veuve de Christian Ritter.

COUR UIVILE DE DIETEICT POUE LA DECENSION D'AVIS est par le présent deune aux eréantiers de cette succession et à toutes aux eréantiers de cette succession et à toutes aux eréantiers de cette succession et à toutes aux est présents aux est par les guires de déduire, dans les dix jeurs qui suivrent le présente auditont per la leguelles le compte final présenté par August Ritter exécuteur testamentaire de cette succession ne seruit pas approuvé et homologué et les fends distribués conformément audit compte. Par erdre de our — THUMAS COMNELL, Grefier.—Caffery, Quintero, Gidière et Brumby, avocat.

3 mai—3 7 12 succession de Christine Frombehrend, veuve

Succession d'André Luquet.

COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRIUT POUR LA paroisse d'Orienne—Me 100.417—Division A.—Attendu que George Luquet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtanir des lettres d'edministration dans la succession de feu André Luquet, décédé intestat; avis est par le présentéenné à tous ceux que cela peut concerser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne se rait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre le la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—L. V. Guillotte, avocat.

2 mai—2 7 11

Succession de Mime Catherine Mulledy.

OUE CIVILE DE DISTRICT pour la Parroisse d'Orléans — No 100, 403 — Division E.—Attendu que Abdon J. Reynolde a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obienir des lettres d'administration dans lis succession de feu Mme Catherine Mulledy, décôdie intestat; avis est par le présent donné à tous seux que cais peux conserner d'evotr à déduire dans les dix jeurs, les raisons cour lesqualles il ne serait pas fait jéroit à ladité pétition. Par erdre de la Cour. THO-MAS CONNELL, Graffier.—Nix & Tichenor, avocate.

2mai—2 8 11

Succession de Charles H. Hanna. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Parcisse d'Orléans — No 88,245 — Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à dédairs dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou pervent su avoir) pour lesqualise le compte final présenté per Miss Mary I fa Driscolf, exécutrios testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homolagué et les fonds distribués conformément en dis sompte. Par ordre de la Cour. THOMAS OUNTIELL Greffier. — Dinkelspiel, Hart & Davsy, avocat. Davey avocat. 26 avril—26—mai 1 7